

SOLIDARITE PAYSANS BASSE-NORMANDIE

Lieu-Dix
10, rue Saint Georges
50 000 SAINT LO

09-61-44-45-38

spbn-stlo@orange.fr

Association reconnue d'intérêt général au sens des articles 200-1 et 238 bis du CGI



Rapport d'activité 2023

Accompagnement des agriculteur-trices en situation de difficulté

Association financée par :



Et de nombreuses communes et intercommunalités

Les valeurs fortes de l'association

Confidentialité – Non jugement – Ecoute
– Lutte contre l'exclusion – Respect –
Défense collective

Accompagner

Défendre et communiquer

134 familles d'agriculteurs accompagnées

dont 43 nouveaux accompagnements

74 ha de SAU en moyenne

62 % en couple et chargés de famille

50 ans en moyenne

73 exploitations individuelles
27 GAEC
26 EARL
8 autres types de structures

Des facteurs de difficulté divers

Investissements
Difficultés psychiques et familiales
Dialogue rompu avec les partenaires
Conflits sociétés agricoles
Difficultés techniques
Isolement



Solidarité Paysans Basse-Normandie, un accompagnement global & un soutien moral

Administratives et comptables
31%

Technico-économique
20%

Procédures collectives
21%

Négociation à l'amiable des dettes
9%

Cessation d'activité
6%

Problèmes de santé et/ou familiaux
13%



Commissions locales :
Réagir 14, 50 et 61,
Bien-être animal 50,
Cheptels en difficulté 61
Prévention du mal-être agricole,
Prévention des risques suicidaires

Commissions de Solidarité Paysans National :
Fonds de dotation,
Risques Psychosociaux,
Juridique

Collaboration avec d'autres organismes



Conception de guides méthodologiques : la comptabilité & la gestion administrative

Création de groupes d'agriculteurs

Méthodes d'accompagnement concertées



Interventions devant des étudiants : MFR de Granville, lycée le Robillard

Journal semestriel « Le Fil de la Solidarité »

Animation du site internet et du compte Facebook

Réalisation d'une journée conviviale avec les bénévoles de SPBN et les familles d'agriculteurs accompagnées

Nos ressources

43 bénévoles



Organisation de :
2 formations sur les procédures collectives et
1 formation à la relation d'aide

744 jours de bénévolat

3 salariées



Budget de 156 615€

Sommaire

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	2
Notre équipe.....	2
Membre du Réseau national Solidarité Paysans	2
NOS ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT EN 2023.....	3
Les principes et engagements dans l'accompagnement.....	3
Le déroulement d'un accompagnement	3
134 familles accompagnées	4
Les exploitations laitières toujours très représentées	6
Des origines de difficultés variées	7
Les différents types d'accompagnement.....	8
L'accompagnement dans les procédures collectives, une spécificité de Solidarité Paysans	9
Un partenariat avec la MSA Côtes Normandes et la MSA Mayenne-Orne-Sarthe	9
Accès aux aides exceptionnelles « Agriculture Biologique »	10
DES PARTENARIATS POUR ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE ET LE COLLECTIF	10
Le PEI Cooperations : surmonter ses difficultés en agriculture en se réappropriant les outils de la comptabilité et de la gestion.....	10
Le projet AccorDAE.....	10
NOS ACTIVITES ASSOCIATIVES EN 2023.....	11
Participation active aux dispositifs départementaux de soutien aux agriculteurs en difficulté.....	11
Journée conviviale.....	11
Recrutement de nouveaux bénévoles	11
Formation des bénévoles.....	11
Actions de communication.....	12
Actions de sensibilisation.....	12
Actions au niveau de SP National.....	13
ORIENTATIONS 2024.....	14
Pour l'équipe de bénévoles et salariés	14
Pour l'accompagnement des agriculteurs.....	14
Pour cela, SPBN a besoin de.....	14
ANNEXES	15
Annexe 1 – Liste des bénévoles de SPBN	15
Annexe 2 – Répartition des agriculteurs par EPCI	16
Annexe 3 – Actions réalisées par SPBN dans les accompagnements.....	17

Association financée par :

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Sous l'impulsion de paysans dont certains connaissaient des difficultés économiques et financières, se constituent **Agri Solidarité dans l'Orne** (en 1989), **SOS Agriculteurs 50 dans la Manche** (en 1991), puis une **équipe bénévole dans le Calvados**. Le projet était de se soutenir mutuellement face aux créanciers et lors des procédures collectives. Le but initial n'était pas de perdurer...

L'association, maintenant présente sur les territoires du Calvados, de la Manche et de l'Orne, est devenue **Solidarité Paysans Basse-Normandie** en 2006. Sa mission s'est développée, transformée, complexifiée, a adapté sa pratique à la demande du terrain, restant ainsi toujours au plus près des paysans.

L'association Solidarité Paysans Basse-Normandie est une association Loi 1901 et est **reconnue d'intérêt général depuis 2021**.

Notre équipe

Les accompagnements sont réalisés par **43 bénévoles** (*liste en annexe 1*) pour la plupart issus du monde agricole (anciens agriculteurs(trices), agriculteurs (trices) encore en activité, employés de banque, salariés de Chambre d'Agriculture...). Mais cela ne peut répondre qu'en partie aux difficultés rencontrées.

En effet, malgré les formations organisées et la documentation fournie, lorsque les situations des agriculteurs sont très complexes, les bénévoles ne peuvent se substituer à un conseil et une analyse d'un spécialiste. C'est pourquoi, l'équipe de bénévoles est complétée par plusieurs salariées employées à temps plein, en charge des accompagnements et de la vie associative.

En 2023, les bénévoles de l'association ont consacré **744 jours** à l'accompagnement des agriculteurs et à la vie associative. Le nombre de jours d'accompagnement est supérieur à l'année précédente (606 jours). Désormais, plusieurs bénévoles sont mobilisés chaque jour de l'année et cela représente plus de 3,5 ETP salariés.

Membre du Réseau national Solidarité Paysans

Notre association fait partie d'un réseau national Solidarité Paysans constitué de **26 associations** réparties dans 82 départements et employant 84 salariés. **Ces associations accompagnent 3 300 agriculteurs**.

Les 26 associations sont épaulées par une équipe nationale constituée de 8 administrateurs et de 9 salariés. Ce réseau permet un échange de connaissances, de pratiques, d'information et nous permet de bénéficier de l'appui de deux juristes. L'objectif du Réseau est également de porter la défense collective des agriculteurs en situation de difficulté, notamment en intervenant auprès des instances nationales.

SPBN fait aussi partie de Solidarité Paysans Normandie, association regroupant Solidarité Paysans Seine-Maritime, Solidarité Paysans Eure et Solidarité Paysans Basse-Normandie. Elle a pour mission de mutualiser les formations et de travailler sur des projets régionaux.



Réseau Solidarité Paysans

Association financée par :



Et de nombreuses communes et intercommunalités

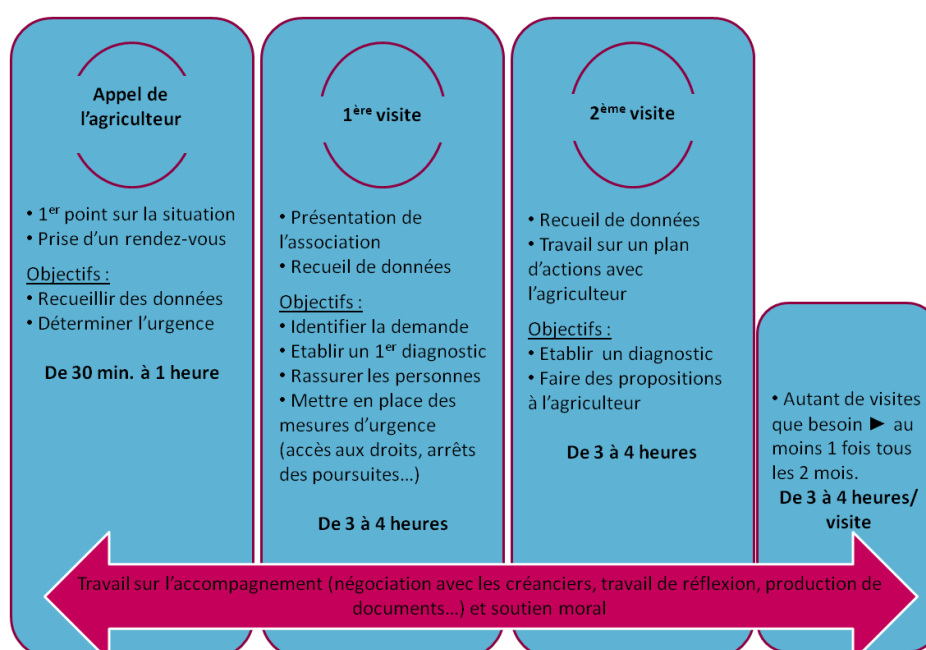
NOS ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT EN 2023

Les principes et engagements dans l'accompagnement



Pour nous, **accompagner, c'est se joindre à l'accompagné** pour chercher avec lui (elle) des solutions à ses difficultés et conforter son autonomie. C'est lui seul qui est à même de prendre en main son devenir, il est libre de ses décisions et maître de ses choix. Il a le droit à l'erreur et peut être en désaccord avec l'accompagnant sans pour autant cesser d'être accompagné. Le principe est de soutenir la personne. L'association se positionne clairement de son côté et lui fournit les moyens nécessaires pour assurer avec elle sa défense.

Le déroulement d'un accompagnement



Association financée par :



Et de nombreuses communes et intercommunalités

134 familles accompagnées

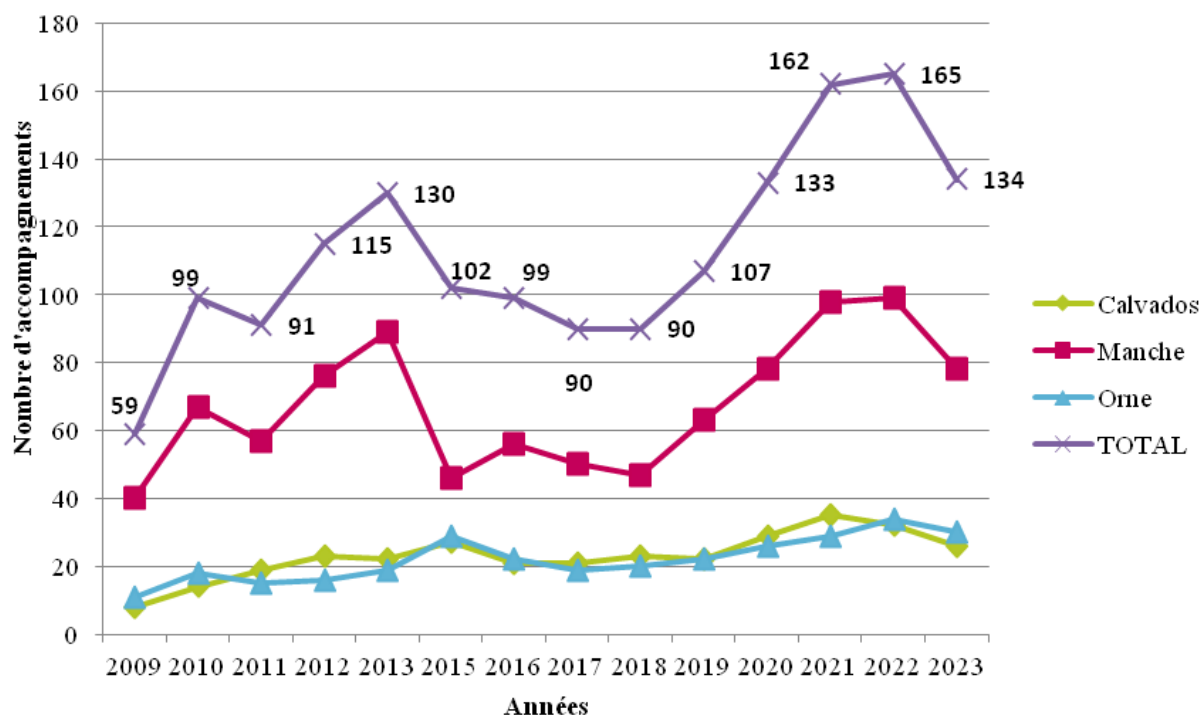
En 2023, **134 familles d'agriculteurs** ont été accompagnées par l'association Solidarité Paysans Basse-Normandie :

	Calvados	Manche	Orne	TOTAL
Nombre total d'accompagnement	26	78	30	134
<i>Dont nouveaux</i>	7	24	12	43
<i>Evolution par rapport à 2022</i>	-23,0%	-26,92%	-13,33%	-23,13%

Si l'on observe les accompagnements sur une période de dix ans, on s'aperçoit qu'après une augmentation du nombre d'accompagnements, depuis 2019, celui-ci tendait à devenir constant, et en 2023, nous constatons une baisse importante du nombre d'accompagnements.

Le nombre de nouveaux accompagnements a baissé entre 2022 (51) et 2023 (43). Ceci s'explique par la meilleure conjoncture économique de ces dernières années.

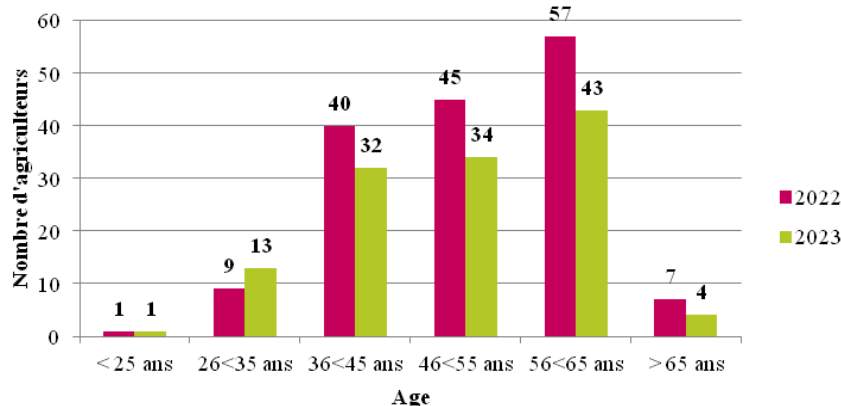
Evolution du nombre d'accompagnements



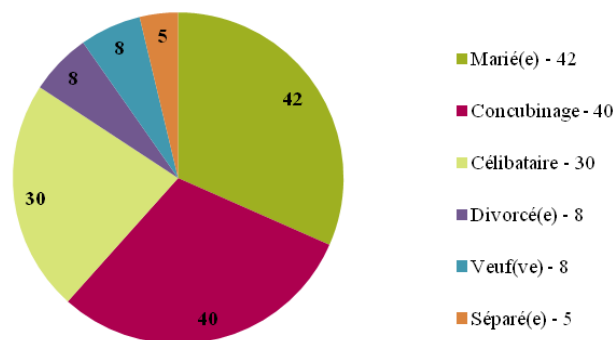
Association financée par :

Ces accompagnements concernent des agriculteurs(trices) en moyenne âgé(e)s de **50 ans** et, pour la plupart, encore **chargé(e)s de famille** (en couple avec des enfants), comme nous pouvons le voir sur le graphique suivant :

Répartition des agriculteurs accompagnés en fonction de leur âge

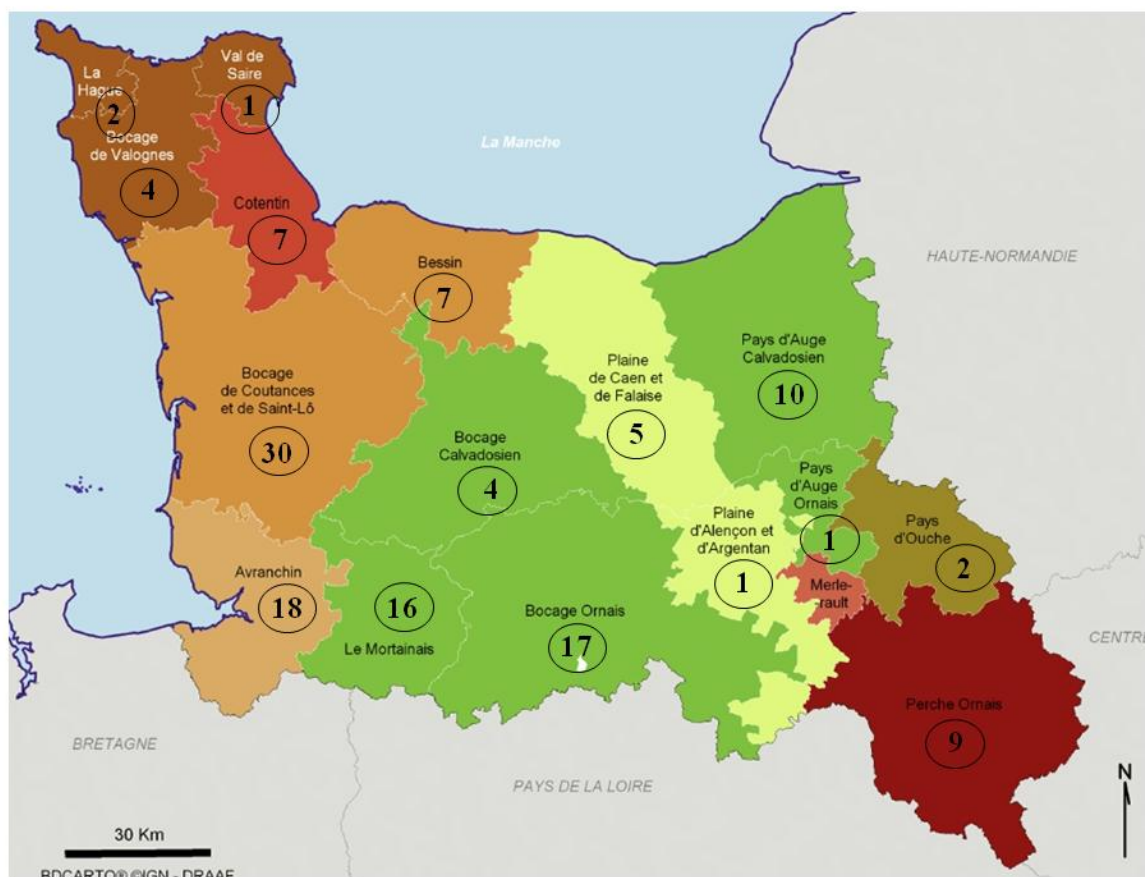


Situation familiale des accompagnés



En proportion, la part d'agriculteurs accompagnés ayant entre 26 et 45 ans a augmenté de 7 points (27% en 2022)

Les exploitant(e)s accompagné(e)s se situent majoritairement dans les **régions d'élevage** comme nous pouvons le voir dans la carte ci-dessous :



La répartition des agriculteurs par EPCI est en annexe 2

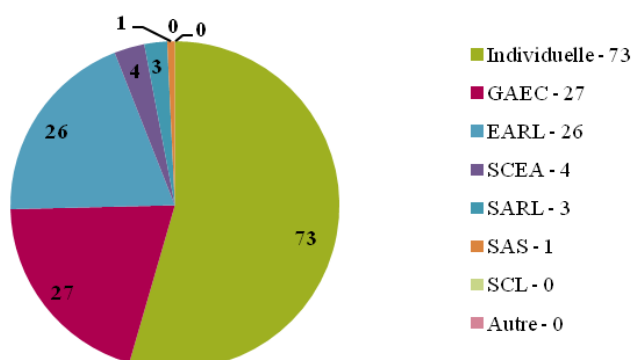
Association financée par :

Les exploitations laitières toujours très représentées

La majorité des exploitations sont **laitières** et de **forme individuelle**, comme nous pouvons le remarquer sur le tableau et graphiques suivants :

Production principale	Calvados	Manche	Orne	Total	Evolution
Lait	6	33	13	52	-26% (70 en 2022)
Viande	8	23	9	40	-20% (50 en 2022)
Autre	12	22	8	42	-7% (45 en 2022)

Forme juridique

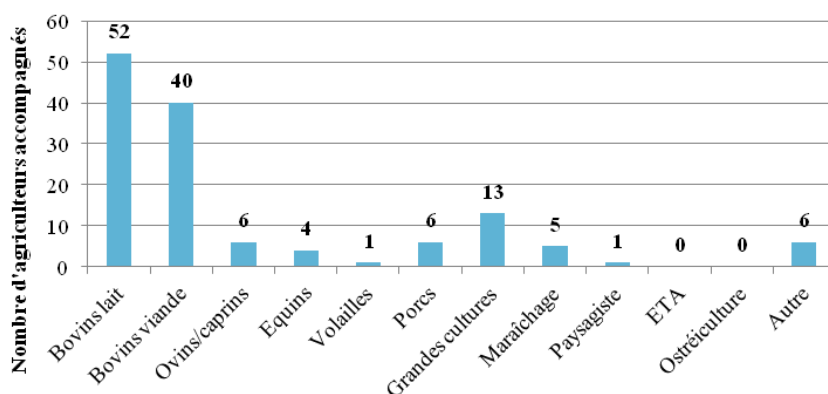


A savoir : en 2020, les exploitations agricoles individuelles représentent 34% des exploitations bas-normandes.

Les EARL représentent 24% des exploitations bas-normandes et les GAEC 24%.

Source : Agreste, Recensement Agricole 2020

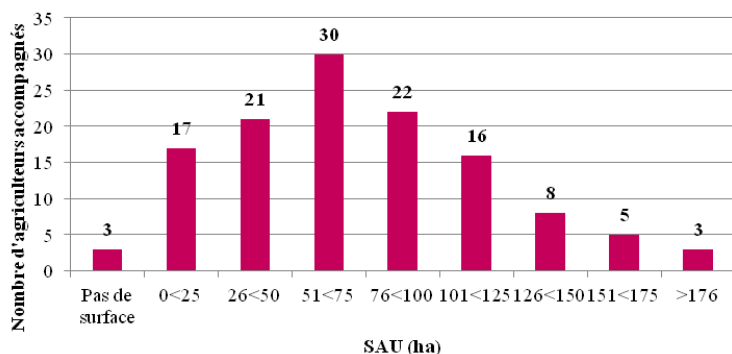
Type d'exploitations accompagnées



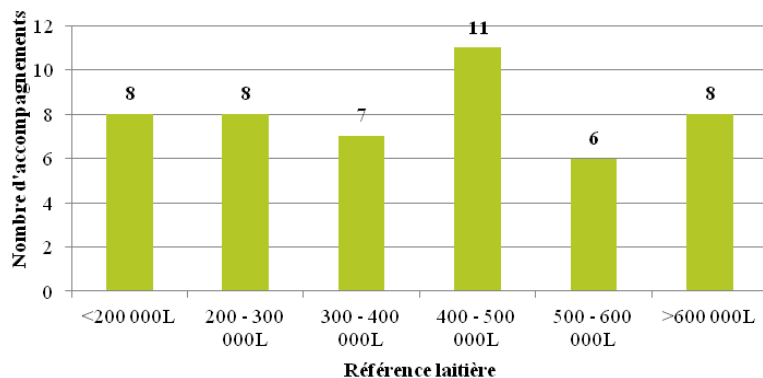
Les exploitations classées dans « autres » sont des exploitations de veaux gras, de la culture de petits fruits, des vignobles et de la production de PAM

La majorité des exploitations suivies ont des surfaces comprises entre **26 et 100 ha**, avec une **moyenne de 74 ha**. L'association accompagne également des exploitations ayant des superficies beaucoup plus importantes, jusqu'à 250 ha avec des productions laitières pouvant atteindre 842 000L (moyenne de 411 000L). Ceci montre que les difficultés ne concernent pas seulement les petites exploitations mais peut aussi, notamment lors des crises agricoles, concerner des exploitations très importantes, de par leur taille.

Nombre d'accompagnements en fonction de la superficie



Nombre d'accompagnements en fonction de la référence laitière



Association financée par :

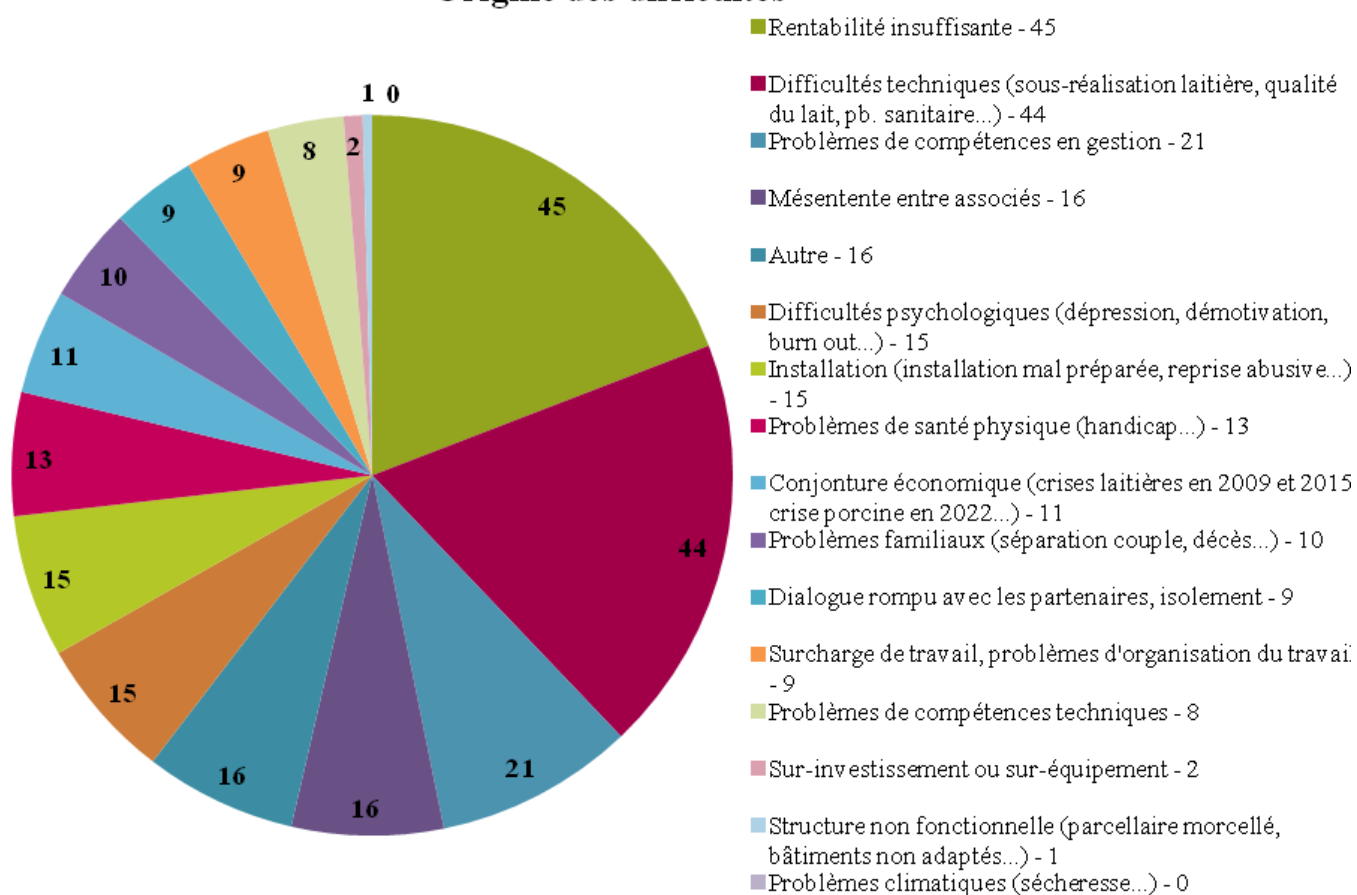
Des origines de difficultés variées

Pour chaque situation rencontrée, il existe généralement plusieurs facteurs de difficulté qui se manifestent de diverses façons, et contribuent à s'accroître les uns les autres :

- Des difficultés techniques qui bloquent la trésorerie ;
- Des charges importantes et/ou des financements inadaptés, portés par un modèle qui pousse toujours à l'agrandissement et à l'investissement risqué ;
- Des problèmes climatiques et/ou sanitaires ;
- La maladie ou la mésentente entre associés et/ou couples...

Les difficultés sont souvent **mises en lumière au moment où un événement provoque un déséquilibre important** (problème de santé grave, séparation des couples, perte d'un proche, un conflit...), c'est à ce moment que la démarche d'appeler à l'aide va avoir lieu, mais les difficultés sont, généralement, présentes depuis plusieurs années.

Origine des difficultés



Chaque agriculteur cumule souvent plusieurs facteurs de difficulté

Association financée par :

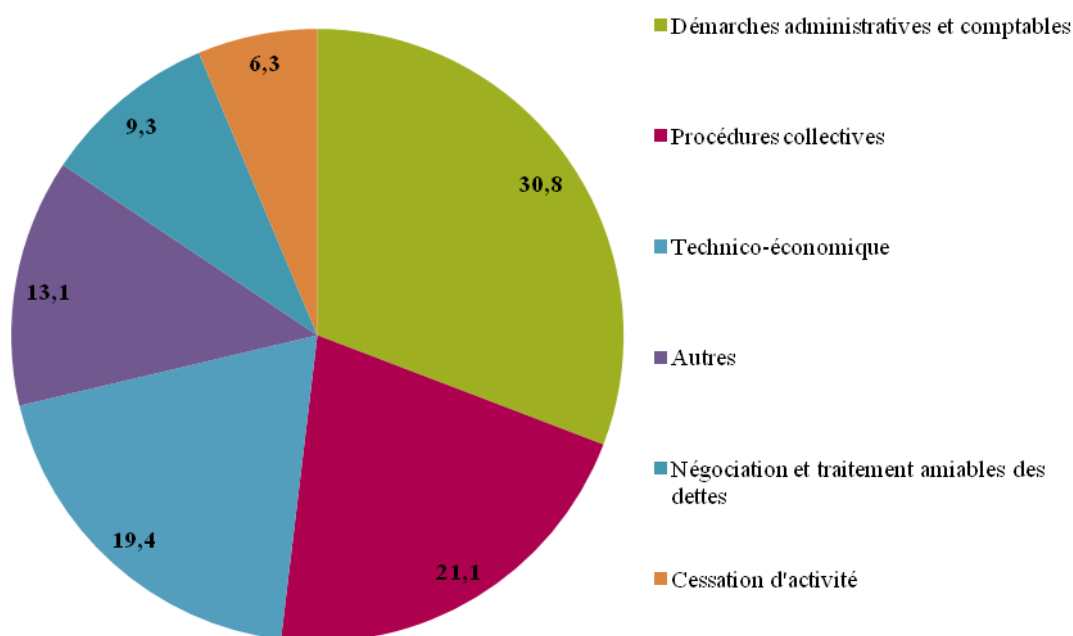
Les différents types d'accompagnement

Solidarité Paysans Basse-Normandie réalise différentes démarches en fonction de la demande des agriculteurs(trices) :

- **Accompagnement dans des démarches administratives et comptables** (31%) ;
Ex. appui pour rassembler des éléments de comptabilité pour faire les déclarations d'impôts et de revenus MSA, accompagnement dans la prise en main par les agriculteurs de leurs démarches administratives
- **Accompagnement dans les procédures collectives** (21%) ;
Ex. accompagnement dans les procédures de Règlement Amiable, de Redressement Judiciaire, de Sauvegarde de Justice et de Liquidation Judiciaire
- **Accompagnement technique et économique** (20%) ;
Ex. accompagnement dans la réflexion pour le changement de pratiques agricoles, suivi de trésorerie
- **Accompagnement pour des problèmes familiaux et/ou de santé** (13%) ;
Ex. accompagnement vers l'accès aux droits sociaux, en partenariat avec les caisses de MSA
- **Accompagnement dans la négociation et le traitement amiable de la dette** (9%) ;
Ex. mise en place d'échéancier avec les créanciers
- **Accompagnement dans la cessation d'activité** (6%).
Ex. accompagnement dans les démarches pour céder son exploitation

Vous pouvez observer sur le graphique suivant, la répartition des démarches entreprises par Solidarité Paysans Basse-Normandie :

Démarches réalisées



La répartition des actions par types de démarches est en annexe 3

Sur les 134 exploitations accompagnées, **112 sont toujours en activité** (soit 83,6% des agriculteurs accompagnés).

Association financée par :

L'accompagnement dans les procédures collectives, une spécificité de Solidarité Paysans

L'accompagnement dans les procédures collectives est une des spécificités de Solidarité Paysans, qui a su, au fur et à mesure des années, faire reconnaître ses compétences et son approche en la matière, que ce soit dans le monde judiciaire mais également dans le monde agricole. L'association apporte un soutien à l'agriculteur(trice) dans la compréhension de la procédure, l'accompagne aux rendez-vous, aux audiences et travaille avec lui sur la meilleure manière de mobiliser la procédure pour arriver aux objectifs qu'il(elle) se fixe et servir au mieux sa défense (continuer ou arrêter l'activité, modifier son système, obtenir un plan de continuation adapté à l'exploitation et à ses capacités, donner le temps pour vendre son exploitation...). Ce travail d'accompagnement mobilise beaucoup de temps (environ 75 heures par accompagnement) et c'est un accompagnement sur plusieurs années.

Le nombre d'agriculteurs accompagnés en procédures collectives a diminué en 2023, pour atteindre 50 accompagnements (61 en 2022).

	Calvados	Manche	Orne	TOTAL
Nombre de personnes accompagnées en RAA	0	2	0	2
Nombre de personnes accompagnées en RJ (période d'observation)	2	7	3	12
Nombre de personnes accompagnés en SJ (période d'observation)	0	0	0	0
Nombre de personnes accompagnées en plan de continuation (RJ et SJ)	2	13	2	17
Nombre de personnes accompagnées en LJ	3	14	2	19
<i>Dont LJ immédiate sans RJ</i>	2	9	1	12
<i>Dont plans non homologués</i>	0	4	1	5
<i>Dont plans non respectés</i>	1	1	0	2
			TOTAL	50

Nous remarquons que plus d'agriculteurs qui nous appellent choisissent d'aller immédiatement vers une procédure de Liquidation Judiciaire, au lieu de tenter une procédure de Redressement Judiciaire. Ces agriculteurs expriment un mal-être profond, un ras-le-bol du métier et ne souhaitent pas poursuivre un métier qui ne les rémunère pas à la hauteur de leurs espérances.

Un partenariat avec la MSA Côtes Normandes et la MSA Mayenne-Orne-Sarthe

Le partenariat mis en place fin 2015 avec la **MSA Côtes Normandes** s'est prolongé avec succès en 2023. Le même type de partenariat a été mis en place en 2019 avec la **MSA Mayenne-Orne-Sarthe**. Nous accompagnons le plus possible des personnes en collaboration avec des travailleurs sociaux. Les compétences des travailleurs sociaux et celles des accompagnateurs de Solidarité Paysans sont ainsi mises conjointement au service de l'agriculteur ou agricultrice en difficulté.

Association financée par :

Accès aux aides exceptionnelles « Agriculture Biologique »

Solidarité Paysans Basse-Normandie a accompagné 6 agriculteurs pour remplir leur demande d'indemnisation exceptionnelle pour les exploitations agricoles spécialisées en Agriculture Biologique.

Il s'agissait d'agriculteurs non accompagnés par SPBN, qui n'avaient pas de centre comptable (régime Micro-BA) et qui avaient besoin d'un organisme pour les aider dans le montage des dossiers et attester de leurs résultats comptables.

DES PARTENARIATS POUR ACCOMPAGNER VERS L'AUTONOMIE ET LE COLLECTIF

Le PEI Coopérations : surmonter ses difficultés en agriculture en se réappropriant les outils de la comptabilité et de la gestion

Faisant le constat que de nombreux agriculteurs appelant l'association ont des difficultés aggravées par l'absence de comptabilité (entraînant l'absence de déclarations fiscales et sociales, des taxations d'office, etc.), en 2020, SPBN a répondu à l'Appel à Projet « Coopérations » de la Région Normandie et de l'Union Européenne (FEADER), dans le cadre du Programme Européen pour l'Innovation (PEI) 16.02.

SPBN est chef de File et l'AFOCG 61 est partenaire. L'opération concerne les agriculteurs des trois départements (l'AFOCG 61 intervient aussi dans la Manche et dans le Calvados).

Le projet a pris fin officiellement en février 2023. La salariée embauchée à $\frac{3}{4}$ temps n'a pas poursuivi son contrat.

Il était prévu de donner une suite à ce projet, afin de poursuivre la mise en place de groupes d'agriculteurs. En raison, d'un déficit salarial sur l'année 2023 (arrêts de travail de deux salariées), il n'a pas été possible de faire perdurer le projet.

Le projet AccorDAE

Un partenariat a, également, été établi avec le Réseau des CIVAM Normands – Antenne de Vassy (8 groupes CIVAM sur le territoire de l'ex Basse-Normandie). Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du projet national AccorDAE (Accompagnement concerté pour surmonter les Difficultés via l'Agro-Ecologie).

Il vise à faire évoluer les pratiques d'accompagnement, avec pour objectifs :

- Accompagner les agriculteurs vers des dynamiques de groupes et des échanges entre pairs sur le travail et la technique ;
- Améliorer l'autonomie et de l'efficacité économique de leurs systèmes.

En 2023, SPBN n'a pas participé activement au projet, en raison d'un manque de personnel et faute de financements.

Association financée par :

NOS ACTIVITES ASSOCIATIVES EN 2023

En plus des accompagnements, les bénévoles se sont mobilisés sur différents points :

Participation active aux dispositifs départementaux de soutien aux agriculteurs en difficulté

En 2023, notre association a participé :

- Aux **groupes Cheptels en Difficulté (Orne) et Bien Etre Animal (Manche)** avec d'autres partenaires ;
- Aux **Commissions du dispositif d'accompagnement des agriculteurs en difficulté** mis en place par les DDT(M)s. Solidarité Paysans participe aux Commissions afin de proposer des plans d'actions aux agriculteurs et est agréé expert donc est en capacité de réaliser des audits pour ces agriculteurs ;
- Aux **Commissions REAGIR-Agri'Aide 14, REAGIR-AgriCollectif et REAGIR-Agri'Aide 61** ;
- Au **dispositif dédié à la prévention du mal-être agricole**. SPBN a des représentants qui apportent leur expertise de terrain et leur contribution dans les Comités techniques et Comités de Pilotage des trois départements ;
- Aux **COPIL « prévention du risque suicidaire »** organisés par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Journée conviviale

Solidarité Paysans Basse-Normandie a souhaité organiser une journée conviviale avec les agriculteurs accompagnés, afin de leur proposer un temps de répit et de leur permettre de créer du lien. Celle-ci s'est déroulée le samedi 16 septembre 2023, chez Joseph Letellier, bénévole résidant à Gavray.

Elle a permis de réunir **26 agriculteurs et 18 bénévoles**. La journée a commencé par un repas, puis s'est poursuivie avec divers échanges entre les participants et par des jeux.

Recrutement de nouveaux bénévoles

Solidarité Paysans Basse-Normandie est en permanence à la recherche de nouveaux bénévoles afin de renforcer son équipe en termes de nombre de bénévoles mais aussi en termes de compétences. **Cette année, l'équipe a été renforcée par l'arrivée de 4 nouveaux bénévoles : 2 dans la Manche et 2 dans l'Orne.**

Ces nouveaux bénévoles ont connu l'association, majoritairement, grâce à un article dans le Manche Mag et au bouche à oreille (échanges avec des bénévoles déjà présents à SPBN).

Formation des bénévoles

En 2023, Solidarité Paysans Basse-Normandie a organisé une formation à la relation d'aide sur la thématique « **la place des salariés référents dans les accompagnements** » le 12 octobre 2023. **Elle a réuni 11 bénévoles.**

Association financée par :

Les bénévoles ont, également, eu la possibilité de participer à une formation sur **les procédures collectives**. Cette formation a été organisée en deux sessions, les 22 juin et 9 novembre 2023. **Elle a réuni 18 bénévoles**.

De plus, certains bénévoles ont participé à des **formations, organisées par le Réseau Solidarité Paysans** : les successions, les Tribunaux des Affaires Economiques (TAE), la nouvelle PAC, le dispositif AREA, la nouvelle Loi des Indépendants et la protection de la maison d'habitation.

Par ailleurs, les bénévoles participent tous les deux mois aux **réunions d'équipe** organisées par SPBN. Ces réunions permettent à tous de parler des situations qu'ils accompagnent, de pouvoir avoir un avis, de bénéficier des connaissances et compétences des autres bénévoles et des salariées. Ces réunions permettent aux bénévoles de **compléter et d'actualiser leurs connaissances** et de bénéficier des connaissances des collègues, ainsi de monter en compétences.

Elles permettent également que **l'accompagnement soit porté collectivement**, par l'équipe et que les bénévoles puissent obtenir la validation de leurs propositions.

Enfin, SPBN a organisé **7 réunions de supervisions de ses pratiques** avec une thérapeute familiale.

Actions de communication

Tout d'abord, Solidarité Paysans Basse-Normandie a publié son **journal semestriel «Le Fil de la Solidarité»**. Ce journal est envoyé à tous les agriculteurs accompagnés, aux bénévoles et aux partenaires. Il a pour objectif d'informer sur les actualités de l'association et liées à notre activité (actualités agricoles, juridiques...) et de donner la parole à nos accompagnés et bénévoles.

L'association a aussi communiqué sur ses activités et les difficultés en agriculture au travers de **diverses interviews et articles de journaux**.

Afin de renforcer sa communication, SPBN a travaillé en 2022, avec Solidarité Paysans Eure et Solidarité Paysans Seine-Maritime, sur un **Diagnostic Local d'Accompagnement (DLA)** qui avait permis de faire un état des lieux des moyens de communication en place et de les améliorer. En 2023, chaque association a commencé à travailler à la mise en place des préconisations du DLA.

Actions de sensibilisation

Solidarité Paysans Basse-Normandie a **présenté ses actions et des informations sur les procédures collectives à la Maison Familiale et Rurale de Granville** le 23 janvier 2023. L'objectif était de donner des clés aux élèves pour réagir en cas de difficultés et de démystifier les procédures collectives.

SPBN est allée au **Lycée Agricole du Robillard**, le 28 septembre 2023, afin d'avoir un **échange avec les élèves, futurs techniciens, sur les enjeux de bien être animal et de mal-être des éleveurs**. Cela permet aussi de présenter les actions de l'association et de se faire connaître.

Association financée par :

Enfin, une rencontre a eu lieu avec le Président et la Présidente des Procédures Collectives au Tribunal Judiciaire de Caen. Cela a permis d'exprimer la position de l'association concernant la mise en place de Tribunaux des Affaires Economiques (TAE). La Présidente a reconnu le bénéfice pour les agriculteurs et le Tribunal quand un accompagnement de SPBN est présent. Elle a noté que l'accompagnement moral est, également, important. A la suite de cette rencontre, SPBN a prévu de rencontrer les mandataires du Calvados et d'organiser une réunion avec les acteurs du monde judiciaire (mandataires, Tribunaux...) et les banques afin d'échanger sur le problème du financement suite à l'homologation des plans de continuation.

Actions au niveau de SP National

SPBN s'investit dans les travaux menés par Solidarité Paysans National :

- Une administratrice participe au **Comité de Pilotage sur les Risques Psychosociaux** et au **groupe de travail sur l'accueil des nouveaux bénévoles** ;
- Un administrateur a intégré le **Comité de Pilotage sur le Fonds de Dotation** ;
- Un administrateur fait partie de la **Commission Juridique nationale** ;
- Un administrateur de SPBN est membre de la **Commission Statuts et Conflits**.

Association financée par :



ORIENTATIONS 2024

Pour l'équipe de bénévoles et salariés

- **Poursuivre la formation des équipes** (en lien avec le réseau national Solidarité Paysans et Solidarité Paysans Normandie) sur les thématiques des sociétés agricoles et de la relation d'aide ;
- **Continuer les analyses de pratique**, afin de soutenir l'équipe face à l'augmentation de la charge de travail ;
- **Continuer de renforcer l'équipe bénévole et salariée**, si les financements le permettent ;
- **Organiser de nouvelles journées d'accueil** pour les nouveaux bénévoles.

Pour l'accompagnement des agriculteurs

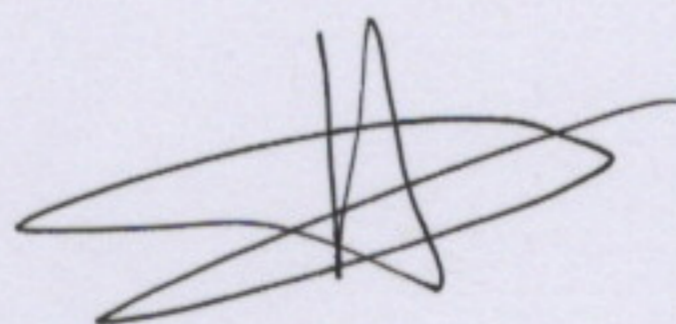
- **Poursuivre sa mission d'accompagnement** et pouvoir répondre à l'ensemble des appels dans les plus brefs délais ;
- **Poursuivre et développer le travail de création de groupes d'agriculteurs**, visant à améliorer leur autonomie, si les moyens humains le permettent ;
- **Organiser une nouvelle journée conviviale** ;
- **S'impliquer dans les dispositifs CAS2E et AREA** afin de permettre à des agriculteurs de bénéficier d'audits et de mesures de prises en charge financière ;
- **S'impliquer dans la défense collective des agriculteurs**, au travers des groupes de travail nationaux.

Pour cela, SPBN a besoin de

- **Mobiliser ses financeurs** pour permettre à SPBN de poursuivre sa mission ;
- **Poursuivre le développement du mécénat** afin de diversifier ses sources de financement ;
- **Consolider ses liens avec nos partenaires** et relais dans les accompagnements ;
- **Poursuivre son implication active dans les commissions départementales** de cheptels en déshérence, d'accompagnement des agriculteurs en difficulté et de mal-être agricole, afin de défendre les agriculteurs en difficulté et concourir à proposer des pistes pour surmonter les difficultés.

Approuvé par l'assemblée générale du 14 Mars 2024

Olivier Storez, Président



Association financée par :



Et de nombreuses communes et intercommunalités

ANNEXES

Annexe 1 – Liste des bénévoles de SPBN

CALVADOS	
<ul style="list-style-type: none"> • Marylène BAZIRE, 14220 Cesny-les-Sources • Philippe BOISSEE, 61100 Montilly • Catherine FREMONT, 14860 Bavent • Raphaël GHEWY, 14500 Vire • Joseph GUILBERT, 14210 Noyers-Bocage 	<ul style="list-style-type: none"> • Hubert POUPION, 14410 Valdallière • Myriam PICARD, 14770 Les Monts d'Aunay • Richard OLIVE, 14130 Pont L'Evêque • Catherine SADY, 14170 Saint Pierre en Auge • Olivier STOREZ, 14170 Saint Pierre en Auge
MANCHE	
<ul style="list-style-type: none"> • Claude BESNARD, 50600 Parigny • Laurent BICREL, 50300 Avranches • Didier BOUGUILLON, 50310 Vaudreville • Florence CHEVALIER, 50620 Saint Fromond • Philippe COUPPEY, 50700 Valognes • Olivier COUTURE, 50700 Montaigu-La-Brisette • Dominique DEGLAIRE, 50500 Carentan • Elineuza DUBOIS, 50110 Bretteville-en-Saire • Paul GARNIER, 50610 Jullouville • Alain LEBOUTEILLER, 50410 Percy en Normandie 	<ul style="list-style-type: none"> • Hervé LECAPLAIN, 50200 Cambernon • Pascal LENORMAND, 50290 Bréhal • Sylvie LEROUX, 50480 Sainte-Mère-Eglise • Philippe LEROY, 50290 Coudeville sur Mer • Joseph LETELLIER, 50450 Gavray sur Sienne • Didier MAUBANT, 50350 Donville Les Bains • Michel MERIENNE, 50310 Saint-Floxel • Annie PASQUIER, 50490 St-Sauveur-Villages
ORNE	
<ul style="list-style-type: none"> • Sylvain AILLARD, 61320 L'Orée d'Ecouves • Jean-Marc CHANDEBOIS, 61400 Saint Hilaire Le Chatel • Isabelle CHOPIN, 61350 Saint Mars d'Egrenne • René COTARD, 53370 Saint Pierre des Nids • Odile COUPRIT, 61210 La Fresnaye au Sauvage • Géraldine GAUTIER, 61800 Chanu • Gérard JAHANDIER, 72610 Saint-Paterne 	<ul style="list-style-type: none"> • Yves LEPELIER, 61210 Les Yveteaux • Brigitte LESSCHAEVE, 78370 Plaisir • Rémy LOUVEL, 61700 Avrilly • Liliane QUETRON, 61100 La Lande Saint Siméon • Jean-Luc SALTEL, 61600 La Ferté Macé • Pierre SAUQUES, 61100 Durcet • Ludivine SENGEON-BELANGER, 61320 L'Orée d'Ecouves

Association financée par :

Annexe 2 – Répartition des agriculteurs par EPCI

EPCI	
CA de Flers	3
CA du Cotentin	12
CA du Mont St Michel	30
CA Lisieux Normandie	5
CC Andaine Passais	3
CC Argentan Intercom	0
CC Baie du Cotentin	5
CC Bayeux Intercom	0
CC Cingal-Suisse Normande	1
CC Coeur du Perche	3
CC Collines du Perche Normand	0
CC Côte de Nacre	0
CC Côte Fleurie	1
CC Côte Ouest Centre	3
CC Coutances Mer et Bocage	8
CC de la Vire au Noireau	1
CC Domfront Tinchebray	4
CC Granville Terre et Mer	6
CC Haut du Perche	2
CC Isigny-Omaha	8
CC Normandie Cabourg Pays d'Auge	2
CC Pays de Falaise	4
CC Pays de Honfleur-Beuzeville	1
CC Pays de L'Aigle	2
CC Pays de Mortagne au Perche	3
CC Pays Fertois et Bocage Carrougien	4
CC Pré-Bocage Intercom	0
CC Seules Terre et Mer	0
CC Sources de L'Orne	2
CC Terre d'Auge	0
CC Val d'Orne	1
CC Val ès Dunes	1
CC Vallée d'Auge et du Merlerault	0
CC Vallée de la Haute Sarthe	2
CC Vallée de l'Orne et de l'Odon	1
CC Villedieu Intercom	1
CU Caen la Mer	1
CU d'Alençon	1
Saint Lô Agglo	13
TOTAL	134

Association financée par :



UNION EUROPÉENNE
Fonds Structurels Régionaux et Fonds de Développement Rural
Cohésion Territoriale dans les années 2000-2013



RÉGION
NORMANDIE



LE DÉPARTEMENT



LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



rne
LE DÉPARTEMENT



santé
famille
retraite
services



ars
Région Normandie

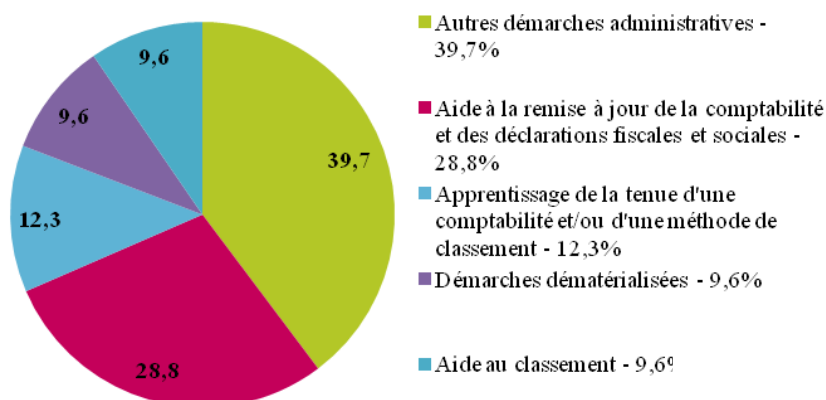


FDVA
Fédération Départementale
des Vignerons Associés

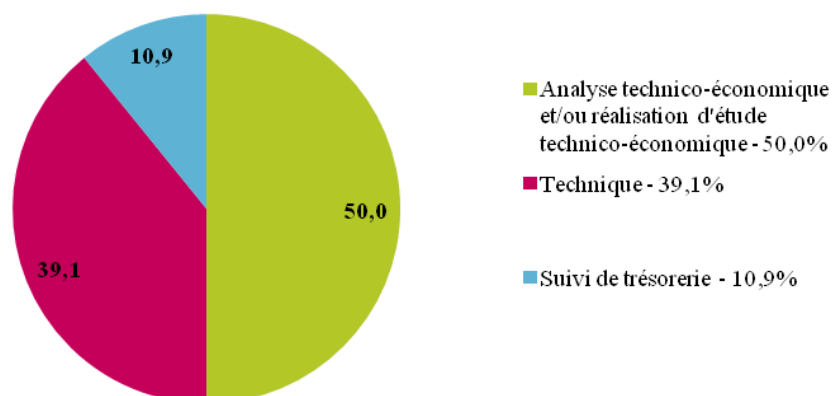
Et de nombreuses communes et intercommunalités

Annexe 3 – Actions réalisées par SPBN dans les accompagnements

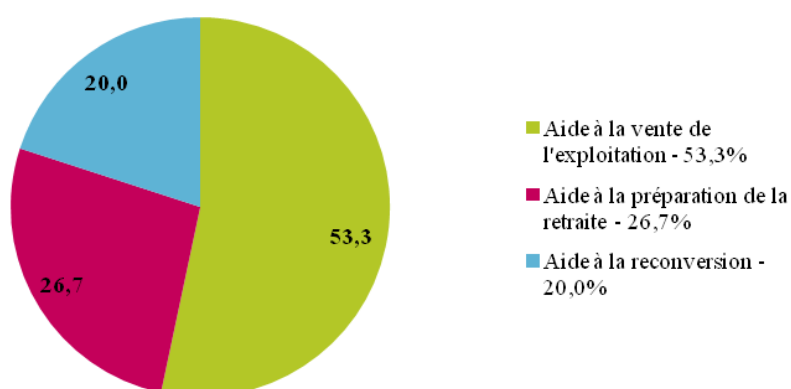
Démarches administratives et comptables



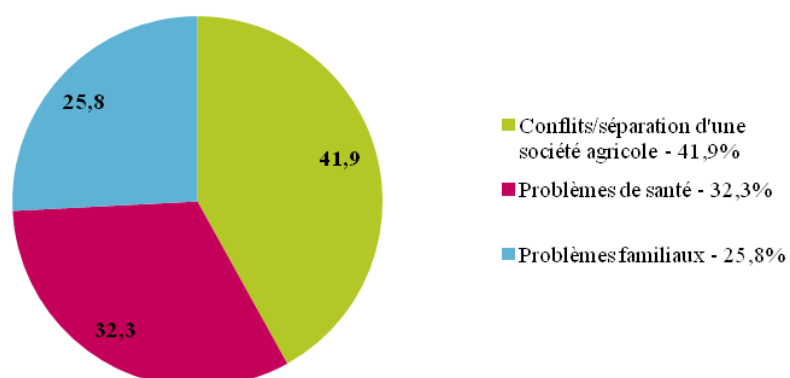
Démarches technico-économiques



Démarches liées à la cessation d'activité



Autres démarches réalisées



Association financée par :



Et de nombreuses communes et intercommunalités